API - INFO



SOMMAIRE

Édito.

Récapitulatif de l'Assemblée Générale du 2 décembre

La vie du Syndicat

Adhésions

Alimentation de la colonie : Nourrissement hivernal

Candi maison

EDITO

Chères apicultrices et chers apiculteurs,

En ce début d'année, nos abeilles rentrent déjà des pelotes de pollen.

La saison apicole démarre vraiment tôt, trop tôt.

Il n'est pas rare de trouver 2 à 4 cadres de couvain operculés dans les colonies.

Je pense que le couvain a été présent tout l'hiver.

Cela aura pour conséquence une moindre efficacité du traitement par dégouttement à l'acide oxalique qui a été effectué entre fin décembre et début janvier.

La pression du Varroa risque d'être forte cette année.

N'hésitez pas à traiter vos colonies si elles sont hors production (sans la hausse).

Dans nos régions, l'eau est toujours manquante, le mois de janvier a été sec et les prévisions pour février ne sont pas bonnes.

Espérons un changement de tendance, afin que les fleurs produisent du nectar.

Les apiculteurs sont en colère et manifestent leur mécontentement comme le reste de la profession agricole.

Ils subissent la concurrence déloyale des produits importés, souvent frauduleux, dont les prix sont inférieurs au coût de production.

Les apiculteurs professionnels n'arrivent plus à écouler leur miel à sa juste valeur.

Face à l'inaction, l'interprofession des produits de la ruche – Inter Api – censée les défendre, l'UNAF à laquelle nous sommes attachés exige que le gouvernement prenne rapidement les mesures nécessaires.

J'appelle tous les apiculteurs amateurs à être solidaires et soutenir les professionnels dans leur lutte.

Malgré ces difficultés, gardons espoir, je vous souhaite une belle saison apicole 2024.

Gilbert Martin
Président du SAG

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SYNDICAT D'APICULTURE DU GARD

siège social : 890 Chemin de la Guinguette Laugier - 30000 NÎMES
Email : apigard@gmail.com
Internet : www.apigard.com **N° 153 - 1er TRIMESTRE 2024**

EXCELASSUR
PLUS PROCHES, PLUS HUMAINS
SARL EXCELASSUR
AGENT GÉNÉRAL & COURTIER

NÎMES VILLE ACTIVE (Siège Social)
442 Av. Jean Prouvé - B.P. 17008
30900 Nîmes Cedex 2
Tél. : 04 66 67 39 06
E-mail : agence.excelassurvilleactive@axa.fr

UZÈS
Avenue Georges Pompidou
30700 Uzès
Tél. : 04 66 22 17 73
E-mail : agence.excelassuruzes@axa.fr

MARGUERITTES
10 bis Av. de Provence
30320 Marguerittes
Tél. : 04 66 81 77 27
E-mail : agence.excelassurmarguerittes@axa.fr

SOMMIÈRES
28 Rte de Saussines - B.P. 21044
30250 Sommières Cedex 1
Tél. : 04 66 80 41 56
E-mail : agence.excelassursommieres@axa.fr

SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS
37 Av. Louis Cancel
34270 Saint Mathieu de Tréviers
Tél. : 04 67 63 80 70
E-mail : agence.excelassurstmathieu@axa.fr

ASSURANCES BANQUE

ORIAS n°09 051 023 - RCS NIMES 513 525 725

Petit récapitulatif sur l'Assemblée Générale du 2 décembre 2023

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 2 décembre 2023, à Nîmes dans une salle de la Maison des Associations, salle qui sert également à certaines journées de cours théoriques pour le Rucher École. Le rendez-vous était fixé pour 9h00. L'ensemble du bureau du S.A.G. était présent, afin de préparer l'accueil des adhérents .
32 personnes étaient présentes et 5 étaient représentées.

Après une collation de bienvenue, Gilbert MARTIN, Président du Syndicat, ouvre l'Assemblée par le **Rapport moral.**



Un diaporama réalisé par Denis Cambon, notre Webmestre, illustre les propos de toute la réunion.

L'ensemble des récoltes de miel est correcte. La production Française est d'environ 20 000 tonnes pour une consommation de 45 000 tonnes. Pour que son activité soit rentable un apiculteur devrait vendre son miel entre 4 et 5 € le kg alors qu'il se vend en moyenne entre 2 et 2,5 € le kg.
Les apiculteurs doivent s'adapter et lutter contre le varroa et les frelons asiatiques, ces derniers ayant été repérés de plus en plus haut dans nos montagnes (jusqu'à 1 200m d'altitude).

Le Président continue par le **Rapport d'activité du S.A.G.**



Point rapide sur le rucher école (Quinze demi-journées environ avec possibilité de repartir avec une ruche peuplée).
Cette année 2023, 23 stagiaires ont participé à la formation et 15 sont repartis avec une ruche. La promotion 2023 a été très motivée et enrichissante pour tous.

Le syndicat, réalise aussi quelques informations et animations dans des écoles, et salons, afin de faire connaître la vie de nos abeilles.

Puis c'est le tour de notre **Trésorier**, Michel Caby qui défend sont **budget**.

La synthèse montre que les activités du Syndicat s'équilibrent par ses recettes qui permettent même de dégager un excédent d'environ 4800 €.
Une belle année, avec une bonne activité d'apprentissage au Rucher école, une production de miel qui a aidé les finances et une bonne représentation du Syndicat pour parler des abeilles et de l'apiculture.

Les chiffres parlent d'eux même et il n'y a rien à ajouter. La comptabilité est tenue d'une main de maître, les **Commissaires aux comptes**, en sont convaincus et déclarent les *comptes justes, exacts et conformes.*

Comptabilité Syndicat d'Apiculture du Gard – SYNTHESE — **Exercice 2023**

RESSOURCES

	2022	32 382,10	14 000,00	5 281,96	416,84	1 415,00	4 590,00	240,00	2 735,64	3 496,84	1 102,82	7 910,00	1 049,00	1 225,45	16 918,55
totaux	**2023**	**32 701,52**	**9 000,00**	**5 701,00**	**603,00**	**0.00**	**5 100,00**	**170,00**	**2 338,90**	**3 753,14**	**1 139,73**	**6 832,00**	**2 016,00**	**1 441,96**	**12 605,79**
Ct	Montant Op crédit	Compte chèque	Livret A	adhésions	eco emballage	Api-info	Abeilles et Fleurs	L'abeille de France	assurances AXA	ass UNAF	Rucher école dons	rucher Ecole formations	Rucher école miel	divers	Balance Cchq / Liv A
							5 270,00 €		6 092,04 €						

cotisations : 18 805,77 €
19279,10 en 2022

DÉPENSES

						Abonnements			Assurances					
Dt		Compte chèque	Livret A	Indemnités/ déplacemts	timbres Internet fournitures Bx	Api-Info	Abeilles et Fleurs	L'abeille de France	assurances AXA	UNAF	Formation / Rucher école	Salons / communication	Divers	Balance Cchq / Liv A
totaux	**2023**	**32 842,64**	**4 000,00**	**3 710,72**	**215,75**	**478,18**	**4 500,00**	**155,00**	**2 853,97**	**4 628,33**	**6 470,08**	**157,14**	**1 067,68**	**12 605,79**
	2022	35 060,13	3 000,00	2 959,87	254,02	1 537,89	4 284,00	203,00	3 202,32	4 725,53	3 609,28	188,57	177,10	16 918,55

Solde 31/10/2022	2 504,56 €	27 000,00 €
solde comptable Au 31/10/2023	**2 363,44 €**	**32 000,00 €**
	Compte chèque	**Livret A**



Une session de votes est réalisée pour l'approbation des comptes et le renouvellement des vérificateurs des comptes.

Conseil d'Administration : pas de renouvellement cette année pour les membres du conseil mais de nouvelles candidatures d'administrateurs.

Bertrand ROSSET et Raphaël DONTENVILLE sont élus administrateurs à l'unanimité et rejoignent l'équipe des 12 administrateurs déjà présents.

Vous pouvez retrouver la composition du Conseil d'Administration ici : Conseil d'Administration

La séance se termine par des questions diverses et variées. Doit-on faire des formations plus spécifiques, le syndicat a-t-il la possibilité de faire des commandes groupées... ? Nous travaillons sur toutes ces questions.

A la suite de cette réunion nous nous sommes retrouvés au restaurant pour finir la réunion, pour ceux qui avaient réservé.



La vie du Syndicat d'Apiculture du Gard

Cette nouvelle année commence avec une réunion du Conseil d'Administration ce 25 janvier 2024.

Nous étions dix administrateurs présents ; trois étaient excusés. Le groupe travaille sur l'amélioration du règlement intérieur.

Nous décidons de fixer à tous les deux mois les réunions, et prévoyons l'achat de matériels pour le rucher école.

Nous faisons le point sur les problèmes posés par les nouvelles directives d'assurances (abonnement obligatoire pour les assurances proposées par l'UNAF) et de l'écotaxe obligatoire que beaucoup ignorent, ce qui se répercutent sur la validité des adhésions.

Une nouvelle saison pour le rucher école commence le 17 février prochain. L'ensemble des formateurs sera présent pour accueillir les 27 stagiaires qui partagent notre passion pour l'Abeille.

Dans les prochains Api-Info, nous vous tiendrons au courant de l'évolution de cette promotion.

Thierry VELUIRE-VINKOCZY, Secrétaire

Adhésions et formalités de nouvelle année

La période des adhésions bat son plein. Il est grand temps, en effet, de renouveler son **adhésion au Syndicat d'Apiculture du Gard**, et de ce fait, d'assurer ses ruches pour l'année 2024.

Pour ce faire, téléchargez le bulletin d'inscription et l'Api-Info N°152 qui comprend la notice pour le remplir sans erreur sur notre site Web à l'adresse : http://apigard.com/le-syndicat/adhesions-2024/

Votre adhésion est importante. Elle permet la défense de l'abeille et de l'apiculture, y compris au niveau national et même européen, ouvre la possibilité de formations et d'informations, elle vous fait aussi bénéficier d'avantages et de réductions sur les abonnements, et vous offre des remises privilégiées réservées aux adhérents dans plusieurs magasins de fournitures apicoles. Elle vous propose aussi de figurer sur la liste des cueilleurs d'essaims.

Le Trésorier vous envoie par email votre carte d'adhérent et votre attestation d'assurance (si souscrite) dès réception de votre paiement. Pensez à regarder dans vos spams si elles vous semblent tarder.

Vous pouvez aussi en profiter pour adhérer ou renouveler votre adhésion au **GDSA** (Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Gard) et prévoir la fourniture des médicaments nécessaires à la défense de vos colonies face au Varroa dans le cadre d'un Plan Sanitaire d'Élevage. Voir : http://gdsa30.fr/



Alimentation de la colonie d'abeilles – Nourrissement hivernal

Vous le savez certainement, l'abeille collecte dans la nature les éléments nécessaires à son alimentation. Généralement, il s'agit de pollen, source de protéines utilisées pour l'alimentation des jeunes larves et de nectar, source de glucides (sucres) pour l'alimentation des abeilles adultes. Les sucres permettent la contraction musculaire et sont donc la principale source de chaleur pour la colonie.



L'hiver, en l'absence de ressources de nectar la colonie consomme du miel pour s'alimenter et se réchauffer. La température dans la ruche est relativement basse en absence de couvain (20°C), et s'élève autour de 30° dès que l'élevage de couvain commence. Cette élévation de la température entraine une augmentation parfois importante de la consommation de miel. En cas de faibles réserves ou de colonies très développées, nous sommes tentés de compléter les réserves de miel de la colonie par du candi, une pâte de sucre souple que les abeilles viennent chercher selon leurs besoins…

L'utilisation de sirop, sollicitant beaucoup l'appareil digestif de l'abeille n'est pas souhaitable l'hiver (risque accru de nosémose en cas de longue période froide) : l'abeille cherche à transformer le sirop pour le stocker comme du miel. Le candi, quant à lui, est directement utilisé comme aliment car il est difficile à déplacer ou stoker. Il ne fermente pas et se conserve à la température de la ruche.

D'un point de vue pratique, le pain de candi sera placé sur les têtes de cadres, une ouverture dans l'emballage permettra aux abeilles l'accès à la nourriture par le dessous. En guise de couvercle, un nourrisseur retourné sera tout à fait approprié. La taille de ce pain de candi doit être adapté à la colonie et à votre porte-monnaie : la vente de ce produit est du pain béni pour les fournisseurs de matériel apicole qui parient (à juste titre) sur notre sensibilité et notre ignorance…



Tout d'abord, soyons très clair : **le candi doit être utilisé uniquement en cas de menace de disette** ! L'hivernage se prépare méticuleusement et ne doit pas laisser place à l'improvisation. Le **pesage régulier des ruches** et, éventuellement, l'utilisation de **balances** et **pesons** permettent de suivre la consommation des colonies.

Contrairement à une (fausse) idée répandue, une colonie dynamique n'a pas besoin d'être sans réserve pour s'intéresser au candi. Les abeilles sont opportunistes et exploitent tout ce qu'il est possible d'exploiter. C'est comme en miellée, tant qu'il y a de la place et des ressources, ça amasse ! Donc, quand vous mettez un pain de candi sur une colonie disposant de réserves, les abeilles le consommeront en priorité (facilité de prise !).

Le résultat de votre générosité : à la miellée de printemps, vu que vos abeilles ont mangé du candi tout l'hiver, au lieu d'utiliser leurs réserves, le nid a couvain se retrouve engorgé de nectar frais avec non-possibilité d'extension vers les rives encombrées de réserves non-consommées et c'est l'essaimage assuré ! Autre possibilité - moins probable toutefois - les abeilles remontent les réserves dans les premières hausses avec les problèmes qualitatifs que cela peut engendrer (sirop, traitements !). Une colonie doit arriver à la veille de la miellée de printemps quasi en famine ! 1 à 2 kg de réserves restantes est le but à atteindre. Tout excédent devra être retiré rapidement des corps de ruches et remplacé par des cires gaufrées ou des cadres bâtis vides (si les cirières ont encore du mal à ce moment-là).

La nutrition et la gestion de l'espace dans les ruches sont deux éléments clé de la réussite de la saison qui ne commence pas en mars mais en septembre de l'année précédente.

Bonne saison à tous !

Nicolas Ragot, (Technicien Sanitaire Apicole)

Apiculture REMUAUX

Apiculture Remuaux, c'est 2 magasins vous proposant tout le matériel apicole, un atelier de gaufrage artisanal, et une exploitation apicole en Bio et Nature & Progrès.

rte d'Avignon, 13570 Barbe

04 90 95 29 11

Apiculture REMUAUX

Fabriquer du candi maison

Vous venez de lire sur la page précédente l'usage du candi comme nourrissement hivernal d'appoint.

Si on trouve facilement du candi tout prêt et de diverses variétés chez nos fournisseurs apicoles, il arrive qu'on en manque et qu'on en ait un besoin urgent. Une solution facile est alors d'en faire soi-même. Voici une recette que j'utilise régulièrement :

Matériel : thermomètre à sucre ou de cuisine qui monte à plus de 120 degrés Celsius, une marmite assez haute pour éviter le débordement, un mélangeur (perceuse avec mélangeur inox par exemple) et des contenants (sachets, barquettes,...) pour le produit fini.

Ingrédients. Pour environ 4,5 kg de candi : 4 kilos de sucre, 4 cuillères à soupe de vinaigre de cidre (1 cuillère par kg) et 120cl d eau. Optionnel : entre 100 et 200 gr de miel (pour l'appétence et la structure finale). Certains ajoutent plus de miel, et un peu de levure de bière désactivée pour faire un candi protéiné.

Mise en œuvre : Avant de commencer, vérifier à quelle température combien l'eau se met à bouillir chez vous. Ça dépend en effet de la pression atmosphérique et de l'altitude... et c'est important parce qu'il faudra faire monter la température de 16 à 17°C au dessus de la température d'ébullition. Soit 116/117 ° si l'eau bout à 100° (pour notre exemple), sans dépasser 118° car à cette température le candi deviendra trop dur.



On y va : En premier lieu, faire chauffer l'eau, y mélanger le sucre et le vinaigre puis faire monter la température sans arrêter de tourner pour remuer pour que le sucre n'accroche pas au fond.
Quand ça commence à bouillir, les bulles montent rapidement. À cette étape on est à environ 112/113°. La mousse redescend à 114 degrés et on continue de tourner...

Quand on arrive à 116/117° on ajoute le miel liquide ou liquéfié et la température redescend.

On continue de brasser jusqu'à ce que la température atteigne à nouveau à 116/117degrés. On arrête alors le chauffage et on laisse refroidir tranquillement, sans mélanger, jusqu'à 60/70 degrés environ.

Là, on brasse vigoureusement, 1 minute environ, avec le malaxeur (malaxeur à peinture de la perceuse par exemple, ou mixer de cuisine) et quand ça commence à se troubler et épaissir, on verse dans des sachets ou contenants adaptés à la taille des cadres. On peut aussi couler dans un couvre-cadre de 3cm d'épaisseur environ. Il restera à découper la plaque en morceaux à mettre en sachet une fois refroidi.



On obtient des sachets de candi qui doivent être solides et souples mais pas cassants. Si c'est trop dur et que l'ongle a du mal à y rentrer, passer le sachet 10 à 20 secondes au micro-onde et le malaxer. **C'est prêt !**

Le candi se conserve longtemps, il peut être réutilisé ou refondu en sirop s'il n'est pas totalement consommé par la colonie.

Bonne réussite ! Michel Caby

Api-Info : 890 Chemin de la Guinguette Laugier - 30000 NÎMES. **Directeur de la Publication :** Gilbert Martin. **Commission Presse :** Michel Caby, Jean Michel Perronneau, Gilbert Martin. **Réalisation et mise en page** : Michel Caby. **N°153 - 1er Trimestre 2024.**

ICKO GARONS
PLUS DE 4500 RÉFÉRENCES AUX MEILLEURS PRIX.
LEADER FRANÇAIS DU MATÉRIEL APICOLE !
DEPUIS 1947
1947
SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS
ICKO MAISON D'APICULTURE • 1947
ICKO GARONS
4 Rond Point de l'Aéropôle
30128 Garons
Tél. 04 66 71 59 41
icko.garons@icko-apiculture.com
Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi :
8h30-12h/14h00-17h30
Samedi : 8h00-12h30
www.icko-apiculture.com
(30)